



Une réunion des membres du bureau a eu lieu le matin à 10h00.

Présents :

- 1
- ✚ Point financier par rapport aux différentes demandes, suite à la réunion des salariés le 11 septembre dernier au siège administratif :
    - Revalorisation d'Éric ANGLES, auto entrepreneur à hauteur de 2000 €.
    - Prime exceptionnelle de Quentin SCAGLIA de 500 € brut suite à l'excellent travail lors du stage Fédéral de Juillet.
    - Prime exceptionnelle de 500 € brut pour Carine GEBLEUX suite au travail effectué lors des travaux, déménagement du siège administratif et travail dans des conditions précaires sans internet durant quelques semaines.
    - Poste de Quentin SCAGLIA : le contrat s'arrête en juin prochain. Le trésorier va étudier les différentes possibilités pour garder Quentin soit en auto entrepreneur, soit à mi-temps, temps partiel ou plein temps.
    - L'entretien annuel des salariés aura lieu au siège administratif fin octobre, mi-novembre en présence de Thierry A. et Antoine P.

- Th. ALBERTIN
- E. BARTZ
- R. DEWARLINCOURT
- G. FARCE
- A. GEBLEUX
- O. PERRET
- S. POIRRIER
- I. WEGEL
- N. IONNIKOFF
- S. TRENS

✚ Points divers :

- Véhicule de la ligue : un dossier pour éventuellement changer le véhicule sera étudié à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Un dossier de demande de subvention est à monter par les salariés pour changer les ordinateurs (fixe pour Carine, portable pour Eric L.). Idem pour l'achat d'un vidéo projecteur, écran, et caméra pour les cadres techniques.
- Convention pluriannuelle à renvoyer pour le 30 septembre au Conseil Régional. Elle sera envoyée le 30 ; par contre le plan de développement pour la DRDJS n'est pas terminé. Thierry va appeler le responsable pour obtenir un délai.
- La contravention suite à l'infraction du mois de mai dernier a été payée mais le courrier signalant le conducteur du véhicule n'a pas été reçu, ce qui implique une amende. Une requête a été faite mais il faut la réitérer. Un courrier recommandé va être envoyé.
- Mutation de RIGAL Agnès : mutation qui ne rentre pas dans le cadre d'une mutation exceptionnelle suite au changement de travail ; la distance entre les deux clubs n'est pas conforme mais cette féminine est classée 500. La commission demande un vote du comité directeur.

✚ Vote : oui à l'unanimité.

Excusés :

- J. BENADDI
- F. CUSSY
- F. HENRY
- M. DELORME
- M. DORDOR
- F G. LONGETTI
- JM. LAUGA
- A. KRIKORIAN
- A. PIETRI
- E. RAOUL
- M. VASSALO
- S. MOUCADEL

Absents :

- S. PERRET

Invités :

✚ Fonctionnement pour la nouvelle saison :

- Les techniciens sont tenus de faire un rapport de toutes les actions (stages, compétitions, réunions,...).
- Les responsables de commissions sont tenus de faire un rapport toutes les fin de trimestre.
- Eric LABRUNE devra envoyer son prévisionnel d'heures de travail ainsi que les heures travaillées tous les quinze jours. Carine GEBLEUX devra envoyer le nombre d'heures travaillées par secteur tous les vendredis. Il ne s'agit pas de surveiller mais connaître le temps passé sur les différentes actions.
- Actions dans les prisons : Rosine enverra un rapport chaque fin de trimestre avec le nombre d'heures de l'éducateur intervenant dans les

- E. LABRUNE
- C. GEBLEUX
- O. SKENADJI



prisons de Grasse et Marseille, ainsi que les déplacements. Un bilan fin en juin clôturera la saison. Rappel des intervenants : Emeric FAURE à GRASSE et Jonathan NATIVEL à MARSEILLE (attente du retour de la convention de Jonathan pour la prison des baumettes). Les interventions sont facturées à la FFTT, les déplacements sont facturés aux centres pénitenciers.

- La convention de la FFTT pour la mise à disposition d'Éric LABRUNE sur les Ping tours de type 1 a été envoyée au président. E. LABRUNE désire faire les ping tour en auto entrepreneur, et non en mise à disposition de la FFTT. Thierry l'informe qu'il devra donc poser des jours de congé.

2

#### ✚ Tenues sportives

- Un devis a été fait auprès de deux fournisseurs pour l'achat de nouvelles tenues

🗞 Vote : oui à l'unanimité. Les tenues seront achetées chez CORNILLEAU.

#### ✚ Règlements compétitions

- L'ETR n'a toujours pas donné les règlements des différentes compétitions jeunes. Ils devront être rédigés pour le 15 novembre prochain afin de pouvoir les mettre sur le site.
- Changement pour l'OPEN avec remise de bons d'achats aux trois premiers.
- Les règlements des autres compétitions sont validés et seront mis sur le site la semaine prochaine.

#### ✚ Colloque des AR et JA1

- Dans le cadre de l'Institut Régional de Formation, une première action a été faite à SALON. Grand merci aux responsables du club de SALON TT pour cette très bonne organisation.
- 38 personnes étaient présentes. Celles-ci ont été mis au courant des nouvelles règles d'arbitrage et juge arbitrage.
- Distribution des badges et vestes.
- Mise en conformité avec les directives de la Fédération au niveau du recyclage des JA avec un questionnaire que chaque JA a rempli. Les formateurs passeront voir les JA sur les lieux de compétitions. Ce recyclage sera validé pour trois ans.
- Un compte rendu sera prochainement mis en ligne sur le site.

#### ✚ Différentes dates à retenir :

- Formation AR et JA1 les 02 et 03 décembre à PERTUIS (attention formation limitée à 15 candidats)
- Formation JA2 les 11 et 12 novembre à FOS (siège administratif)
- Formation Arbitre de Club le 10 novembre à PERTUIS
- Formation JA3 les 24 et 25 février 2018 à ENTRAIGUES
- Formation AR et JA1 les 21 et 22 avril à FOS (siège administratif)



- ✚ Demande du responsable de la commission sportive de la Ligue CORSE pour mise en application la saison prochaine :
  - M. VASSEUR propose que la meilleure équipe CORSE monte en R1 PACA.
  - En contrepartie, ils ne recevront que 3 fois.
  - Ils abandonneraient la montée en N3 au profit de la ligue PACA.

3 Proposition d'augmenter l'engagement des équipes de 10 € pour aider financièrement les clubs PACA lors des déplacements en CORSE.

- ✚ Vote : oui à l'unanimité  
Thierry propose de faire une étude à la CSR puis d'envoyer un courrier aux clubs évoluant en Régionale afin d'obtenir ou non leur approbation. En fonction des réponses, un avis favorable ou non sera envoyé à la ligue de Corse.

#### ✚ Critérium fédéral

- Avec la réorganisation des ligues, la zone 4 est constituée des ligues AURA et PACA. Deux tours auront donc lieu en PACA.
- Le tour 2 aura lieu à PERTUIS
- Le tour 3 aura lieu à SIX FOURS
- Les 4 tours du niveau régional auront lieu à MIRAMAS. Thierry A. signale que c'est la commission des organisations qui désigne les lieux et non M. ALBERTIN, idem pour les mutations. Le président n'est pas élu pour régler tous les problèmes. Il fait confiance aux différentes commissions qui savent très bien gérer.

#### ✚ Informations diverses

- Eric LABRUNE expose aux présidents de comités le projet de développement pluriannuel 2018-2021 destiné au Conseil Régional.
- Les comités départementaux 04 (Alpes de Haute Provence) et 05 (hautes Alpes) préparent une fusion. La Ligue les aidera dans leur démarche. Le nouveau comité s'appellera « Alpes du Sud ».
- AG FFTT : 09 décembre 2017 et 19 mai 2018. Merci aux délégués de donner rapidement leur disponibilité.
- Prochaines réunions du comité directeur :
  - 02 décembre 2017 à MANDELIEU
  - 03 mars 2018 à FOS
  - 28 avril 2018 à MANDELIEU
  - 16 juin 2018 à FOS
- Assemblée Générale de la Ligue : 16 juin 2018 à FOS.
- Les inter-comités se dérouleront dans la Ligue cette année (les 22,23 et 24 juin), un appel à candidature va être lancé.
- Un appel à candidature d'Arbitres sera envoyé pour les tours de N2 à PERTUIS et SIX FOURS.
- L'Instance Régionale de Discipline a été créé.